

Compte-rendu du conseil d'école du 17 Octobre 2023
Ecole maternelle La Ferme de Monsieur. Mandres les Roses

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Cassandra Jousset classe 1 GS
Mme Stéphanie Darchis classe 2 MS-GS
Mme Sabine Coste classe 3 MS-GS
Mme Karine Réautey classe 4 PS-MS
Mme Naud Angeline classe 5 PS-MS
Mme Liliane Andlauer classe 6 PS et direction d'école
Mr Sylvain Mullot classe 7 MS
Mme Marie Bichot classe 8 MS-GS

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mr Gomes de Carvalho
Mme Martins
Mme Lorenzato
Mme Dinis Ramos
Mme Lay
Mr Domingos
Mr Fabre
Mr Numa
Mr Morainville

Représentants de la mairie :

Mme Saunier, maire adjointe en charge de l'enfance et de l'éducation
Mme Cordoeiro, directrice Service enfance jeunesse population

Absences excusées :

Mme Costa Marimootoo, IEN de la 10e circonscription

1 – Données scolaires 2023

Rentrée :

Bilan de cette rentrée :

La rentrée 2023 s'est déroulée sans problème majeur. Mme Costa Marimootoo, inspectrice de l'éducation nationale est venue procéder à un comptage des élèves. Ce comptage de rentrée a permis l'ouverture d'une huitième classe le jeudi 14 septembre 2023.

Malgré le comptage de rentrée, nous n'avons pas souhaité modifier le dispositif prévu : la rentrée des Petites sections a été échelonnée. Les élèves sont arrivés par petits groupes de 6, accompagnés de leurs parents qui pouvaient rester un moment dans la classe. Chaque groupe avait un horaire d'arrivée et de départ qui avait été communiqué en amont aux parents.

Les parents des Moyens et des Grands ont pu également bénéficier d'un petit moment avec les enfants dans les classes. Les jours qui ont suivi, les parents des Moyens et des Grands ont accompagné leurs enfants jusqu'aux portes extérieures des classes afin que les enfants se familiarisent avec les nouveaux espaces. Puis, à partir du lundi 18 septembre, les Moyens et les Grands ont commencé à se rendre seuls dans les classes et cela se passe très bien.

Jusqu'à présent, les parents des Petites Sections continuent à accompagner leurs enfants jusqu'à la porte extérieure de la classe. Ce dispositif sera maintenu après la Toussaint.

Structure pédagogique et effectifs à ce jour.

Il y a actuellement 186 élèves

52PS 61MS 73 GS

Classes	Petites sections	Moyennes sections	Grandes sections	Totaux
Cl 1 Mme Jousset			24	24
Cl 2 Mme Darchis		6	17	23
Cl 3 Mme Coste		7	16	23
Cl 4 Mme Reautey	14	9		23
Cl 5 Mme Naud	14	9		23
Cl 6 Mmes Andlauer et Vidal	24			24
Cl 7 Mme Tertrais Mr Mullot		23		23
Cl 8 Mme Bichot		7	16	23

Les personnels de l'éducation nationale :

L'équipe enseignante est composée de Mmes Darchis, Coste, Réautey , Naud et Andlauer qui sont sur l'école à titre définitif et qui étaient déjà présentes l'année dernière.

Nous accueillons cette année 5 nouveaux enseignants : Mme Jousset qui a la classe des Grands, Mme Tertrais et Mr Mullot qui se partagent la classe des Moyens. La permutation se fait toutes les semaines jusqu'en janvier. Puis à partir de janvier, elle se fera toutes les deux semaines. Mme Bichot qui est sur l'ouverture de classe et qui a une classe de MS-GS. Et enfin, Mme Vidal qui décharge Mme Andlauer tous les lundis dans la classe de PS et un mardi sur trois.

Ces 5 enseignants sont nommés à titre provisoire.

L'ambiance dans l'école est à la fois décontractée et studieuse !

Médecine scolaire :

Nous avons toujours la même infirmière scolaire : Mme Roussel. Mais il n'y a plus de médecin scolaire pour chapeauter notre école depuis plusieurs années. Les nouveaux PAI et les renouvellements des PAI sont signés par l'un des médecins de l'IA.

AESH :

Nous avons une AESH, Mme Angelique Dumont qui travaille auprès d'un des nos élèves de Grande Section dans la classe de Mme Darchis. Mme Angelique Dumont était déjà à l'année dernière en accompagnement de cet élève. Il nous manque une AESH puisque nous avons deux élèves notifiés.

Enseignante référente (ERSEH) :

Nous avons une nouvelle enseignante référente pour les élèves en situation de handicap : Mme Colmant. En charge des suivis des élèves en situation de handicap, elle assurera les liaisons entre les familles, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'école, les AESH et tous les partenaires accompagnant les enfants notifiés.

RASED :

Nous accueillons cette année une nouvelle psychologue de l'éducation nationale : Mme Angenard. Les coordonnées de Mme Angenard ont été communiquées aux familles. Il est rappelé que les familles qui en ressentiraient le besoin peuvent prendre contact avec le psychologue sans passer par les enseignants. Quant à l'équipe enseignante elle doit demander l'accord écrit des parents pour que leur enfant soit reçu par le psychologue scolaire. Mme Angenard est présente lors des équipes éducatives, lors des équipes de suivi et lors des conseils de cycle. Elle peut venir ponctuellement pour observer une classe et/ou conseiller un enseignant. Pour notre secteur, le psychologue est malheureusement le seul représentant du RASED.

Habituellement, les seuls leviers actionnables à disposition de l'école pour aider les élèves les plus fragiles sont les APC (activités pédagogiques complémentaires), les dispositifs internes mis en place par les enseignants et les « interventions » du psychologue scolaire. Cette année, 5 enseignantes sont volontaires pour une mission PACTE qui consistera pour notre école à accompagner des élèves en difficultés scolaire sur l'un des savoirs fondamentaux à savoir le Langage (oral et écrit).

Personnel municipal :

L'équipe des Atsems n'a pas changé : elle est composée de six personnes pour 8 classes :

Mme Aline Villar qui accompagne les Moyens et les Grands de Mme Coste et de Mme Jousset. (classe 3 et classe 1)

Mme Séverine Tavano qui accompagne les Moyens et les Grands de Mme Darchis et de Mme Bichot. (classe 2 et classe 8)

Mme Aouatif El Filali qui accompagne les Petits de Mmes Andlauer et Vidal. (classe 6)

Mme Sylvie Champion qui accompagne les Petits et les Moyens de Mme Reautey. (classe 4)

Mme Isabel Vaz qui accompagne les Moyens de Mme Tertrais et Mr Mullot. (classe 7)

Mme Roselyne Maury qui accompagne les Petits et Moyens de Mme Naud. (classe 5)

Le conseil des maîtres a choisi de maintenir une ATSEM à temps complet sur les classes où il y a des PS, ainsi que sur la classe 7 de MS avec les deux enseignants à mi-temps.

Les classes avec des GS ont une ATSEM à mi-temps.

Mme Andlauer rappelle une fois encore combien ces personnels sont importants et participent activement à l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et aident à la bonne marche des classes. L'école a la chance d'avoir des ATSEM consciencieuses et impliquées.

Mme Andlauer remercie toutes les ATSEM pour leur aide précieuse.

2 - Vie scolaire :

Elections des représentants des parents d'élèves.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu cette année le vendredi 13 octobre 2023. Le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Il y a eu un taux record de participation de 75,54 (68,37% l'an dernier). Lors des réunions de rentrée, il avait bien été expliqué aux familles qu'il était important de participer au scrutin car même s'il n'y a qu'une liste, le taux de participation et donc de représentativité est important.

Le conseil d'école vote à l'unanimité que les prochaines élections auront lieu par correspondance uniquement.

Aménagement du temps scolaire pour les Petites Sections.

L'école étant obligatoire dès trois ans, il est rappelé aux parents d'élèves de petite section qu'ils doivent demander un aménagement de l'obligation d'assiduité s'ils souhaitent que leur enfant ne reviennent pas l'après-midi. Il faut joindre à la demande une lettre motivée adressée à l'IEN, la demande doit être renouvelée et justifiée à chaque période. Cette année, seuls 2 enfants bénéficient de cet aménagement et ne reviennent pas l'après-midi. 2 autres enfants font la sieste à la maison, mais reviennent à l'école à 14h45 au moment du réveil échelonné des enfants du dortoir, pour suivre les activités de l'après-midi. 48 élèves font la sieste à l'école.

Règlement intérieur.

Il n'y a pas de modification au règlement intérieur qui reste le même que celui de l'année dernière.

Aménagement spatial de l'école :

Avec l'ouverture de la huitième classe, les enseignants et le périscolaire se partagent à nouveau la salle 8, qui sert donc de salle d'accueil de 7h30 à 8h15, de 11h25 à 13h15 et de 16h25 à 19h00 et de salle de classe de 8h15 à 11h25 et de 13h15 à 16h25.

Cette salle est également utilisée par le centre de loisirs le mercredi, tout comme la salle 3.

Evaluation d'école

Nous avons cette année une évaluation d'école. L'objectif de cette évaluation est de faire un diagnostic sur ce qui fonctionne dans une école pour le valoriser et de permettre la réflexion sur ce qu'il convient d'améliorer. On ne pointe pas de façon individuelle les points positifs/négatifs, on reste sur une vision globale de l'école.

Un autre objectif est ensuite de faire converger le projet d'école et l'évaluation d'école. En d'autres termes, l'évaluation d'école doit amener au futur projet d'école qui sera constitué en partie des points à améliorer dans le fonctionnement de l'école.

Dans un premier temps, l'équipe a procédé à une auto-évaluation sur l'état de l'école, les enseignements, le climat scolaire, le fonctionnement de l'école, l'environnement institutionnel et partenarial...

Nous avons eu très peu de temps pour faire cette auto-évaluation et nous avons donc procédé par questionnaires auprès des représentants des parents d'élèves, des élèves (MS et GS), des ATSEM, du périscolaire, des enseignants. L'analyse de ces questionnaires a permis de rédiger en partie l'auto-évaluation. Le rapport d'auto-évaluation a été ensuite rédigé par l'équipe et sera remis aux évaluateurs externes. Ces évaluateurs externes n'ont pas de lien avec l'école. Il s'agit d'un IEN et de deux conseillers pédagogiques d'une autre circonscription. Nous n'avons pas encore été contacté par l'équipe d'évaluateurs externes.

L'équipe d'évaluateurs viendra rencontrer l'équipe pour élargir la réflexion amorcée par l'auto-évaluation. Après des échanges, un rapport final sera établi. Ce rapport servira de support à la rédaction du nouveau projet d'école.

De l'auto-évaluation, ont été dégagés des points forts, des points à améliorer et des contraintes qui compliquent le bon fonctionnement de l'école.

1- Points forts et réussites

- Equipe soudée et solidaire. Très bonne ambiance d'école propice au travail et à la collaboration.
- Mise en place de nombreux outils pédagogiques communs et évolutifs sur la durée du cycle. Nombreux projets communs.
- Travail en équipe, collaboration constante entre enseignants mais aussi avec les ATSEM, les AESH, le périscolaire et les parents.
- Climat de confiance entre les différents partenaires de l'école. Bienveillance de tous. Sérénité propice aux apprentissages.

- Communication d'école à l'unisson
- Ouverture de l'école sur l'extérieur en progression. Co-éducation développée. Des parents d'élèves à l'écoute et impliqués.
- Réflexion collective sur l'inclusion scolaire et mise en place de réponses adaptées à des élèves ayant des besoins particuliers
- Règles de vie respectées par la grande majorité.

2- Points à améliorer.

- Développer la liaison GS-CP.
- Développer la collaboration entre la maternelle et l'élémentaire, mise à mal par la distance entre les deux écoles.
- Développer les partenariats avec la mairie sur des projets communs (ex : éco-citoyenneté).
- Continuer de développer la collaboration avec les parents dans le cadre de la co-éducation.
- Développer nos connaissances sur les réponses adaptées aux enfants porteurs de handicap ou à besoins particuliers
- Réfléchir à la transition entre les temps de classes et les temps d'accueil, sources de stress chez l'enfant.
- Réfléchir avec les familles sur les actions à mener concernant le nombre d'enfants avec des déficits d'attention et des troubles du comportement dus aux écrans.
- Demander des formations plus proches de nos besoins (école inclusive, harcèlement...)

3- Contraintes.

- Ecole trop exiguë qui nécessite de constantes adaptations et sacrifices.
- Taux d'encadrement de la pause méridienne insuffisant, source de stress pour tous.
- Absence de RASED, instabilité des psychologues scolaires et des ERSEH, absence de médecin scolaire, absence d'enseignant FLE.

D'une façon générale : nous constatons un manque de moyens humains (auprès des élèves et sur le fonctionnement en général, par exemple sur le fait qu'il n'y ait personne pour répondre au téléphone ou à la sonnette en dehors du lundi jour de décharge de la direction...)

En attendant de rédiger le nouveau projet d'école, issu de l'évaluation d'école, nous poursuivrons les actions mises en place dans le cadre du projet d'école 2020-2023.

Avec entre autres :

- Reprise de la ludothèque « mathématiques » qui fonctionne comme la bibliothèque avec un créneau hebdomadaire par classe
- Utilisation du porte-clés de numération utilisé lors des regroupements avec le procédé La Martinière
- Application de la programmation d'acquisition lexicale commune à l'école sur trois années de maternelle (trois thèmes : vêtements, animaux, objets du quotidien)
- Reprise de la chorale d'école. Le thème sera le sport puisque nous sommes une année olympique !
- Poursuite du parcours littéraire : 3 œuvres communes à tous les élèves d'un même niveau seront étudiées au cours de l'année et rejoindront le classeur du Parcours Culturel.

Cette année :

PS : Boucle d'Or et les 3 ours, Les 3 petits cochons, La petite poule rousse.

MS et GS : Le petit chaperon rouge, Jacques et le haricot magique, Blanche Neige et les 7 nains.

- Maintien des jeux de cour permettant des échanges plus calmes et la collaboration entre les enfants.
- Elaboration du prix littéraire autour du thème de l'Égalité et vote démocratique (travail sur le vote).
Semaines du 4 et 11 mars 2024. Vote le vendredi 15 mars.
- Elaboration d'une semaine des valeurs de la république (**semaine du 22 avril 2024**).
- Poursuite du travail commencé l'année dernière sur le règlement intérieur des élèves. En partenariat avec le péricolaire.
- Le parcours culturel est maintenu et poursuivi afin de favoriser une culture ambitieuse commune (artistes peintres et sculpteurs, œuvres littéraires et ballet dans le cadre de notre projet « danse » avec Mme Rech Leroux intervenante et professeure de danse classique au conservatoire).
Cette année les artistes étudiés seront **Mondrian, Van Gogh et Matisse**.
Et le ballet étudié sera **Don Quichotte**.

La coéducation est un volet important de l'axe « Climat scolaire » : il y aura cette année encore une rencontre individuelle autour des carnets de réussites. L'échange oral est important et nous aurons ainsi l'occasion de constater ensemble les progrès, faire un bilan, encourager les élèves et définir des objectifs communs à atteindre.

Cette rencontre individuelle autour des carnets de réussite aura lieu les semaines du : **22 et 29 janvier 2024**.

- Dans le cadre de la co-éducation, Fête du Jeu et Fête du Livre seront reconduits

La Fête du Livre aura lieu **semaine du 27 mai 2024**. Les ateliers seront échelonnés sur plusieurs matins car il est plus facile de mobiliser les bonnes volontés sur les créneaux d'entrée. Il en sera de même pour la Fête du Jeu qui devrait se tenir la **semaine du 29 mars 2024**.

Pour rappel, le principe de la Fête du Livre : les parents d'élèves viennent lire des livres qu'ils apportent de la maison à des petits groupes d'enfants pour les leur faire découvrir.

Fête du jeu : les parents apportent des jeux de société de la maison et viennent jouer avec des petits groupes d'élèves à des jeux que les élèves ne connaissent pas car ils n'appartiennent pas à l'école.

Dans le cadre d'une plus grande ouverture de l'école : les blogs de classe initiés en 2021 sont reconduits pour la deuxième année sur le site Toutemonannée.com (site validé par le ministère). Ainsi les parents peuvent prendre connaissance des activités qui sont faites régulièrement dans les classes mais ne laissent pas nécessairement de trace écrite dans les cahiers de vie (manipulation, motricité etc...). Nous réitérons l'expérience cette année puisque nous avons obtenu toutes les autorisations parentales nécessaires

Activités Pédagogiques Complémentaires et soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux.

Cette année, les APC ont lieu tous les jours de 11h25 à 11h55 pour toutes les classes Elles concernent les élèves de Moyenne et Grande Section en priorité. Cette année les APC permettront de travailler les mathématiques et notamment la résolution de problèmes qui est un item moins bien réussi aux évaluations nationales CP par nos élèves.

Comme nous l'avons mentionné précédemment ; dans le cadre des missions du PACTE enseignant, 5 enseignants volontaires accueilleront des petits groupes de 5 élèves pour du soutien en français. Les compétences travaillées ont été choisies au regard des résultats aux évaluations nationales CP et CE1. Les élèves choisis sont des élèves de GS qui ont des difficultés en compréhension de lecture. Les GS ont été choisis en priorité en vue du passage au CP et à l'apprentissage très prochain de la lecture. Lire n'est pas simplement décoder ou déchiffrer mais comprendre ce qui est lu. Donner du sens participe au bon apprentissage de la lecture.

Festivités :

Fête de Noël : Une fête « chantante » et « dansante » ainsi qu'un goûter seront organisés avant les vacances de Noël, rassemblant tous les élèves de l'école. Elle aura lieu le **jeudi 21 décembre 2023**.

Les représentants des parents d'élèves avaient participé à l'animation de la fête l'année dernière et sont à nouveau les bienvenus.

La fête de fin d'année qui a eu lieu au mois de juin 2023 a été un franc succès. Les retours des parents d'élèves sur le spectacle présenté par les enfants ont été extrêmement positifs. En fin d'année scolaire, nous réitérerons

l'expérience ! Une représentation de la chorale d'école aura lieu, ainsi qu'une représentation de danse afin de partager avec les familles le travail effectué par les enfants tout au long de l'année dans le cadre du parcours culturel et artistique. La date est fixée au samedi 22 juin 2024.

Les représentants des parents d'élèves expliquent que le 22 juin, aura lieu le gala de danse de Mandres. La date du spectacle de fin d'année et de la fête de l'école sera probablement déplacée: peut-être au 15 juin 2024. Mme Andlauer se renseignera auprès de l'intervenante en danse pour vérifier sa disponibilité.

Si les représentants des parents d'élèves le souhaitent, une fête avec des jeux pourra avoir lieu à la suite de la représentation des élèves comme les années précédentes.

La collaboration entre parents et enseignants fonctionne très bien et l'équipe pédagogique sera ravie de reconduire cette fête de fin d'année.

Les parents d'élèves répondent qu'ils organiseront volontiers une fête après le spectacle. Les enseignants les aideront.

3 - Santé

Les PAI s'adressent aux enfants qui ont des maladies chroniques nécessitant par exemple une prise de médicaments régulière ou ponctuelle. Les demandes sont à envoyer au secrétariat médico-scolaire à Boissy Saint Léger. Il a été rappelé lors des réunions de début d'année qu'aucun médicament ne peut être administré aux élèves en dehors du cadre d'un PAI.

Les visites médicales :

- les Moyens bénéficient d'une visite de la PMI. Elle a lieu en ce moment même et se terminera le lundi 6 novembre.
- les Grands bénéficient d'une visite de l'infirmière scolaire. Les dates n'ont pas encore été définies.

La mairie explique que le secrétariat médical ne leur a pas communiqué les PAI. Mme Andlauer enverra les PAI reçus par l'école à la mairie.

4 - Sécurité :

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 25 septembre 2023, il s'est bien déroulé (personnels et élèves étaient prévenus). L'ensemble des élèves et des personnels a évacué en 3'19". Mme Andlauer souligne que les plans d'évacuation incendie affichés dans l'école ne sont plus à jour suite au changement d'affectation de la salle 8 qui est dorénavant aussi une salle de classe (comme la salle 3) et suite à la permutation de la salle 6 avec le dortoir 2. La mairie en prend note.

Les PPMS ont été mis à jour et adressés à l'IEN ainsi qu'à la mairie.

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS Attentat intrusion : Mme Andlauer regrette que les plans ne soient pas mis à jour par une entreprise ou un professionnel. Mme Andlauer a produit des plans qu'elle a modifiés et mis à jour mais qui n'ont ni la clarté ni la précision d'un travail fait par un architecte ou un urbaniste.

Concernant le reste du PPMS Attentat-Intrusion, il n'y a pas eu de grand changement sur ce PPMS. Seuls quelques noms de personnes ressources ont été modifiés.

Pour rappel, le PPMS AI consiste soit à se cacher soit à fuir en cas d'attentat. Le scénario de fuite est rarement envisagé dans les exercices faits à l'école. Le scénario de « se cacher » consiste à s'enfermer dans une salle, barricader les portes, se cacher sous les tables et maintenir le silence le plus longtemps possible.

Les exercices sont toujours présentés aux enfants comme des jeux de « cache-cache » afin d'éviter les angoisses inutiles.

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS Risques Majeurs, il n'y a pas eu de grand changement sur ce PPMS non plus. Seuls quelques noms de personnes ressources ont été modifiés.

Pour rappel, le PPMS Risques Majeurs est le PPMS qui est déclenché en cas de risques naturels comme une tempête par exemple.

Il s'agit alors de se regrouper dans un lieu où l'on est le plus à l'abri possible, loin des fenêtres. Le lieu de mise en

sûreté se trouve devant la salle de repos du périscolaire et dans les couloirs adjacents des classe 1, 2 et 3. Les élèves sont à l'abri et ont accès à des toilettes.

Le Conseil des Maîtres a noté que l'équipe ne dispose pas de rouleaux adhésifs de calfeutrage alors qu'ils sont sur la liste des fournitures à avoir. La mairie dit que le nécessaire sera fait.

Un exercice PPMS attentat doit avoir lieu au cours de la deuxième période. L'objectif étant d'acquérir les bons réflexes, il est demandé aux élèves de jouer au jeu du cache-cache « le plus sérieusement » possible : être silencieux, se cacher, obéir aux règles de la maitresse, la suivre sans faire de bruit etc....

Soucieux de pouvoir communiquer « en silence » lors d'une éventuelle intrusion, le conseil des maîtres a décidé de renouveler la mise en place d'un groupe WhatsApp « Attentat/Intrusion ».

L'équipe enseignante rappelle que le système d'alarme du PPMS attentat-intrusion ne renseigne pas sur l'attitude à adopter (fuite ou confinement). En cas de réelle menace, lorsque l'alarme sera déclenchée, le reflex sera de se confiner. Mais ensuite chaque enseignante devra juger seule s'il convient de rester confiner ou s'il convient au contraire de fuir....

Un exercice PPMS risques Majeurs sera organisé au deuxième semestre de l'année scolaire.

La mairie précise qu'elle se renseigne actuellement pour changer éventuellement le système d'alerte de l'école.

L'équipe pédagogique demande s'il est possible de changer le système d'ouverture de la cour de récréation. Le système de déclenchement d'ouverture est trop éloigné de la porte et la personne qui sonne peut ouvrir seule la porte et s'introduire dans la cour avant que la personne qui déclenche l'ouverture ne soit arrivée à la porte. Par ailleurs, on ne voit pas qui sonne. La mairie prend note de la demande.

L'équipe pédagogique demande s'il est possible de mettre un film brise vue dans les classes qui donnent sur le jardin car une fois dans le jardin, on a vue sur l'intérieur de la classe et il n'y a aucun moyen de se cacher. La marie explique que la police avait dit que c'était inutile il y a quelques années mais prend note de la demande.

Le conseil d'école est d'accord pour dire que le film empêche les intrus de voir à l'intérieur de l'école mais que malheureusement, les personnels ne voient rien non plus de ce qui se passe à l'extérieur.

La solution idéale serait un film qui occulte la vision vers l'intérieur des classes mais permet aux enseignantes de voir à l'extérieur. Les films a effet «miroir» n'ont pas été choisis lors de la pose des films il y a quelques années car une fois la lumière allumée, on voyait tout à l'intérieur. Mais ces films ont apparemment fait beaucoup de progrès et ce problème semble être résolu. Certaines écoles ont adopté ce système. La mairie prend note de la demande et va se renseigner.

Les représentants des parents d'élèves soulignent l'importance des questions de sécurité.

5 – Travaux :

Demandes de travaux pendant les vacances d'automne:

Dans le jardin :

- Réparer les structures du jardin ainsi que les revêtements de sol amortisseurs.
- Vérifier les grillages. Certains sont abîmés et pourraient être dangereux.
- Combler les trous dans la terre.
- Vérifier les buissons. Certains ont de grosses épines.

Dans l'école :

- Changer les dalles cassées au sol des couloirs et des salles de classes.
- Changer le « protège doigts » de la porte extérieure de la salle 5 (Mme Naud)
- Mettre une étagère au dessus des porte-manteaux de la classe 7 qui n'en ont pas
- Installer une étagère près du tableau (et de la prise électrique en hauteur) de la classe 1
- Réparer le film occultant de la porte de la classe 5

La mairie informe l'école que les rendez-vous avec le responsable des travaux reprendront après les vacances d'automne.

6 - Finances :

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire enregistre un solde créditeur de 1465 euros en date du 10 octobre 2023. L'école a pris auprès de la SACEM un abonnement annuel (135,59 euros) et elle a payé l'adhésion à l'OCCE et les frais bancaires (419, 10 euros), mais aucune classe n'a fait de dépenses sur la coopérative depuis la rentrée.

Les documents comptables ont été contrôlés et signés par les représentants de parents d'élèves fin septembre. Les enseignantes « récoltent » actuellement les dons des parents.

Budget mairie

Le solde du budget 2023, est à ce jour le suivant :

Fournitures scolaires : il reste 1560, 21 euros. A cela il faut déduire 200 euros de l'abonnement éducartable.

Il reste donc 1360, 21 euros.

Des commandes complémentaires de matériel seront passées avant les vacances d'automne.

7- Questions diverses:

Les parents demandent où en sont les travaux d'agrandissement de l'école. La mairie répond que le projet suit son cours. Il n'y a pas encore de date précise pour le début des travaux mais la fin des travaux est espérée pour fin 2025.

Les représentants des parents d'élèves demandent si les enseignants de maternelle seraient intéressés pour faire les « études » en élémentaire car il n'y en a plus depuis plusieurs années. L'équipe enseignante explique qu'il s'agit d'une question de rémunération et que les enseignants de l'élémentaire seraient certainement intéressés pour assurer des études si la rémunération était supérieure. La mairie explique que la rémunération des études est difficilement revalorisable pour des raisons budgétaires.

Fin de la réunion du conseil d'école à 20h00

Mme Adlauer (directrice)

Mme Jousset (secrétaire de séance)